



**CABARIOT**  
CHARENTE-MARITIME

1ÈRE ÉDITION  
ANNÉE 2023

# CABARIOT INFOS

Les informations municipales de votre commune



## COMMUNE DE CABARIOT

32 rue des Gabares 17430 CABARIOT

05 46 83 71 54 - [mairie@cabariot17.fr](mailto:mairie@cabariot17.fr)

<https://www.cabariot.fr/>

 <https://www.facebook.com/profile.php?id=100070656352332>



Cabariotaises, Cabariotais, Chers amis,

Tout d'abord, je veux féliciter et remercier le monde associatif et tous ses bénévoles qui animent notre commune de mois en mois. N'hésitez pas à les rejoindre ! 19 associations actives qui ne ménagent pas leur peine.

En particulier, je veux saluer et encourager Hugo VALLÉE, qui, a 22 ans, devient président de l'ASC foot de Cabariot. Il s'agit vraisemblablement d'un des plus jeunes présidents de club sportif du département et probablement même au niveau national. Qu'il soit remercié pour son engagement, en lui souhaitant ainsi qu'à son équipe toutes les réussites.

De même, tous mes encouragements et vœux à Alban PELON qui préside l'association de chasse, et Cécile BONNEAUD qui a pris les reines de l'association de danse, anciennement "Modern'Jazz" qui devient "Vibre à Cabariot !".

Côté travaux, ils se poursuivent. L'enfouissement des réseaux dans le bourg est presque terminé.

Les enfants de l'école maternelle vont, eux aussi, bénéficier d'un nouveau jeu de cour. Quant à l'école, des tableaux interactifs et des vidéoprojecteurs ont été installés dans deux classes. Les enfants de l'école bénéficient désormais d'outils informatiques performants.

La salle Candé a également été équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran. Ceci permettant une projection de meilleure qualité lors des réunions.

Le personnel ne cesse de se dévouer afin de toujours mieux vous servir. Qu'il en soit remercié !

Côté impôts, nous avons choisi de n'augmenter la taxe foncière sur le bâti que de 1%, sachant que l'Etat augmente de 7,1% les bases fiscales.

Il reste beaucoup à faire mais avec mon équipe municipale, nous sommes pleinement investis pour vous satisfaire. Alors, j'ai conscience que tout n'est pas parfait, mais parfois il suffit d'un simple coup d'œil autour de nous pour s'apercevoir qu'il fait plutôt bon vivre à Cabariot. D'ailleurs, l'augmentation de la population (nous approchons les 1500 habitants) et la recherche constante de locations, terrains, maisons sur la commune, prouve qu'à l'extérieur, on dit beaucoup de bien sur Cabariot.

Je vous le redemande, attention à la vitesse souvent excessive, aux initiatives de certains, poubelles et autres déchets sauvages, aux déjections canines sur les trottoirs, aux quelques problèmes de voisinage et à quelques agressivités qui entachent un peu notre "vivre ensemble".

Le rôle de Maire est passionnant mais exigeant. Croyez bien qu'avec mon équipe et le personnel nous continuerons à être à vos côtés.

**JE VOUS SOUHAITE UNE BELLE FIN D'ÉTÉ !**

*Bien à vous,*

Les Cabariot Infos sont disponibles en version dématérialisée sur notre site internet  
<https://www.cabariot.fr/vie-municipale/la-ville/cabariot-infos.html>



## RÉUNION DU 09 JANVIER 2023

### DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL « CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS »

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application du décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, il convient de désigner un conseiller municipal « correspondant incendie et secours ».

Désignation de M. BOISSON Ulrich, Adjoint au Maire.

**Approuvé à l'unanimité**

## RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2023

### SCHEMA COMMUNAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'afin d'être en conformité avec le règlement départemental de de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), un Schéma a été réalisé pour l'ensemble du territoire de la Commune de Cabariot.

\* L'analyse de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) existante a permis de répertorier : les zones protégées, les zones protégées à améliorer et les zones non protégées.

\* L'ensemble des risques a été analysé par secteur géographique et des solutions sont proposées et chiffrées par ordre de priorité.

\* Une première tranche des travaux du projet a été chiffrée comme suit :

- Divisions et bornages des propriétés .....7 650.00 € HT

- Travaux de terrassement, pose de citernes, branchements d'eau clôtures...167 036.96 € HT

- Acquisition des terrains et frais de notaire .....11 003.00 € HT

**TOTAL.....185 689.96 € HT**

\* Le SDIS 17 consulté pour avis, a analysé le projet et rédigé un rapport d'analyse technique dont la conclusion est que :

- Le projet présenté est conforme au règlement départemental de DECI.

**Approuvé à l'unanimité**

## CONVENTION S.P.A 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque commune a obligation, selon l'article L.211-24 du Code Rural, de disposer des services d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

Proposition de convention avec la S.P.A de Saintes pour 2023

Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

**Approuvé à l'unanimité**

## DÉCLASSEMENT PARCELLE E N°852 DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 24 octobre 2022, il a été demandé le déclassement de la parcelle E n° 852 du domaine public communal.

Une enquête publique préalable à ce déclassement a été effectuée du 28 novembre au 16 décembre 2022. Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, décision de déclassement de la parcelle E n°852

**Approuvé à l'unanimité**

## COMPTES ADMINISTRATIVES 2022

### BUDGET PRINCIPAL

Investissement :

Dépenses Prévu : 934 785.08 € Réalisé : 271 015.38 € Reste à réaliser : 517 157.00 €

Recettes Prévu : 934 785.08 € Réalisé : 674 918.21 € Reste à réaliser : 69 000.00 €

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 1 076 887.14 € Réalisé : 990 033.27 €

Recettes Prévu : 1 076 887.14 € Réalisé : 1 546 786.31 €

Résultat de clôture :

Investissement : 403 902.83 €

Fonctionnement : 556 753.04 €

Résultat Global : 960 655.87 €

### BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DE L'ÉTANG

Investissement :

Dépenses Prévu : 105 597.59 € Réalisé : 105 597.59 €

Recettes Prévu : 105 597.59 € Réalisé : 105 597.59 €

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 268 692.97 € Réalisé : 268 692.97 €

Recettes Prévu : 268 692.97 € Réalisé : 268 692.97 €

Le budget « Lotissement de L'Etang » a été clôturé le 31.12.2022.

L'excédent global de 210 168.46 € et le remboursement du solde de l'emprunt 79 928.40 € seront affectés sur le budget principal.

### BUDGET ANNEXE - SECTION DE COMMUNE

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 16 652.29 € Réalisé : 10 329.13 €

Recettes Prévu : 16 652.29 € Réalisé : 16 652.29 €

Résultat de clôture :

Fonctionnement : 6 323.16 €

Résultat Global : 6 323.16 €

**Approuvé à l'unanimité**

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Budget Principal

Résultat d'exploitation du 31/12/2022 : EXCEDENT 556 753.04 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) 360 000.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 196 753.04 €

Résultat d'investissement reporté (001) 403 902.83 €

**Approuvé à l'unanimité**

### BUDGET ANNEXE - SECTION DE COMMUNE

Résultat d'exploitation du 31/12/2022 : EXCEDENT 6 323.16 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 6 323.16 €

**Approuvé à l'unanimité**

**03 AVRIL 2023**

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Conformément à la proposition de Monsieur le Maire, à savoir une application d'une hausse de 1 % sur le produit attendu de la Taxe Foncière sur le Bâti et de ne pas modifier le produit attendu de la Taxe Foncière sur le non bâti ainsi que celui de la taxe d'habitation;

Proposition d'établir les taux des taxes communales pour 2023, conformément au tableau ci-après :

	TAUX 2021	TAUX 2022	TAUX PROPOSÉS EN 2023
Taxe d'habitation			10,65 %
Foncier bâti	40,80 %	41,21%	41,62 %
Foncier non bâti	55,58 %	55,58 %	55,58 %

**Approuvé à l'unanimité**

## VOTE DES BUDGETS

### BUDGET PRINCIPAL

Investissement :

Dépenses : 1 242 831.87 €

Recettes : 1 242 831.87 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 167 751.04 €

Recettes : 1 167 751.04 €

**Approuvé à l'unanimité**

### BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

Fonctionnement :

Dépenses : 16 962.08 €

Recettes : 16 962.08 €

Pas d'investissement.

**Approuvé à l'unanimité**

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	VOTE 2023
AFM TELETHON	20,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE	4 000,00 €
CAP CENTRE SOCIAL	200,00 €
FRANCE ALZHEIMER	20,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	20,00 €
RESTAURANTS DU COEUR	20,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 580,00 €</b>

**Approuvé à l'unanimité**

ASSOCIATIONS	VOTE 2023
FNACA	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 €</b>

**Approuvé à la majorité**

## VOTE DES TARIFS DU CLUB-HOUSE ET DE SON RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la location du Club-House pour les manifestations privées reste possible dans des conditions qui sont édictées dans le règlement de fonctionnement de location proposé. Ce document a été rédigé pour que la location se déroule dans les meilleures conditions. Décision de validation du règlement intérieur et de location du local Club-House :

- exclusivement aux licenciés du club de football de Cabariot
- 100 € par utilisation

**Approuvé à l'unanimité**

## DÉCLASSEMENT PARCELLE ZR N°11 DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Il est proposé au Conseil Municipal de désaffecter une partie de la voie n°14 (dite de la Folette), qui ne peut bénéficier d'aucun aménagement et qui ne répond pas à une affectation d'utilité publique, pour l'intégrer dans le domaine privé de la commune. En effet, la suppression de la desserte de cette route n'entraverait aucunement les riverains.

**Décision** de désaffecter une partie de cette parcelle (VC n°14) cadastrée ZR 11 qui ne peut bénéficier d'aucun aménagement et qui ne répond pas à une affectation d'utilité publique.

**D'organiser** une enquête publique dans les formes prescrites par les articles R 141-4 à R 141-9 du code de la voirie routière ;

**De valider** le prix de la cession de cette parcelle à 2 500 € l'hectare.

**Approuvé à l'unanimité**

## SNACK-BAR DE L'ETANG - CONSTITUTION D'UNE COMMISSION AVANT LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Monsieur le Maire rappelle le Conseil Municipal que le contrat d'occupation et d'exploitation du snack-bar « l'Escapade de l'Étang » arrive à échéance en octobre 2023.

Une procédure de sélection préalable doit être réalisée et doit présenter toutes les garanties d'impartialité, de transparence et comporter des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer la composition des membres de la commission consultative pour l'attribution des autorisations d'occupation temporaire.

Désignation des membres du Conseil siégeant à cette commission :

M. BRANGER Christian	Mme BOISSON Josette
M. NADEAU Jean-Pierre	Mme BOURGET Estelle
Mme DESSENDIER Claudine	Mme DUMAS Céline
M. BOISSON Ulrich	M. DEBIAIS Jean-Baptiste
M. CHARPENTIER Gaël	M. VALLÉE Gilles
Mme ROBIN Patricia	

## RÉUNION DU 30 MAI 2023

### DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

## DÉCISIONS MODIFICATIVES - 1 - COMMUNE DE CABARIOT - 2023

### DM 1 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - 30/05/2023

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) - opération	Montant	Article (chap) - opération	Montant
204132 (204) : Bâtiments et installations - 147	-20 000,00 €		
2051 (20) : Concessions et droits similaires - 101	5 000,00 €		
2158 (21) : Autres install., matériel et outillage techniques - 143	60 000,00 €		
21831 (21) : Matériel informatique scolaire - 104	2 000,00 €		
2185 (21) : Matériel de téléphonie - 101	50,00 €		
2313 (23) : Constructions - 141	-25 000,00 €		
2313 (23) : Constructions - 148	--22 050,00 €		
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0,00 €</b>

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) - opération	Montant	Article (chap) - opération	Montant
60631 (011) : Fournitures d'entretien	420,00 €	73111 (731) : Impôts directs locaux	2 420,00 €
6456 (012) : Versement au FNC du supplément familial	1 100,00 €		
65315 (65) : Formation	500,00 €		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00 €		
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>2 420,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 420,00 €</b>

Approuvé à l'unanimité

### Subvention aux associations - Complément

Monsieur le Maire propose de compléter les subventions annuelles aux associations pour l'année 2023.

Décision des subventions allouées :

ASSOCIATIONS	VOTE 2023
LA CROIX ROUGE FRANCAISE	20,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	100,00 €
LA GAULE ST HIPPOLYTE-CABARIOT	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>220,00 €</b>

Approuvé à l'unanimité

## DEMANDE DE SUBVENTION : AUPRÈS DU DÉPARTEMENT, DE LA RÉGION ET DE L'ÉTAT

Pour l'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs pour l'école (coût : 4 608 € HT) ;  
Pour un équipement d'un vidéoprojecteur et d'un écran – Salle Candé (coût : 2 741 € HT) ;  
Pour l'installation d'une climatisation au Restaurant Scolaire (coût : 2 903.88 € HT) ;  
Pour le changement de volet roulant – Logement 13 Rue du Muguet (coût : 1 160 € HT) ;  
Pour le programme Point à Temps Automatique (PATA) 2023 (coût : 12 460 € HT) ;

**Approuvé à l'unanimité**

## FONDS DE CONCOURS DEMANDÉ À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que la Commune de Cabariot a décidé de réaliser des travaux sur la voie communale n°44 – Chemin de l'Enclouze.

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, correspondant au plafond maximum de 5 121,00 €, pour ces travaux.

POSTES DE DÉPENSES	MONTANTS HT
Réfection chemin de l'Enclouze	11 765,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES HT</b>	<b>11 765,00 €</b>
Reste à charge de la commune	6 644,00 €
<b>Fonds de concours CARO</b>	<b>5 121,00 €</b>
Total des recettes	11 765,00 €

**Approuvé à l'unanimité**

## RÉUNION DU 03 JUILLET 2023

### CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS LES P'TITES CANAILLES 2023-2025

Monsieur le Maire présente le compte-rendu des réunions qui ont eu lieu le 13 avril 2023 ainsi que le 14 Juin 2023 entre les représentants des communes de Lussant, Moragne, Saint-Coutant-le-Grand et Cabariot concernant la convention qui les unit sur les conditions de subventionnement du Centre de Loisirs « Les P'tites Canailles » de Cabariot et qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2022.

Il donne lecture du projet de la nouvelle convention établie pour une durée de 3 ans qui débute le 1er janvier 2023 et se termine le 31 décembre 2025. Cette convention règle les conditions financières et administratives de chaque commune.

Validation des termes de la convention pour 2023-2025

**Approuvé à l'unanimité**

### SUBVENTION COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2022-2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer la somme qui sera versée à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

Accord pour la somme à 1000.00 €, comme l'an passé.

**Approuvé à l'unanimité**

## **CHARGES SUPPLÉMENTAIRES CENTRE DE LOISIRS LES P'TITES CANAILLES - CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2023-2025**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre du fonctionnement de la structure du Centre de Loisirs les P'tites Canailles, la commune supporte actuellement seule les charges supplémentaires liées à ces dépenses : énergies, frais de personnel, maintenance, ordures ménagères, photocopies...

L'association utilise également 2 autres bâtiments : le Club Ado et le Restaurant Scolaire.

Monsieur le Maire a sollicité les communes conventionnées avec le Centre de Loisirs pour qu'une contribution financière soit apportée à la commune de Cabariot pour les dépenses liées à ce fonctionnement.

Cette contribution serait révisée chaque année au regard du Compte de résultats de l'année précédente et des dépenses effectives constatées.

Validation des termes de la convention

**Approuvé à l'unanimité**

## **PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS LES P'TITES CANAILLES - ANNÉE 2023**

Mme la Présidente du Centre de Loisirs « Les p'tites Canailles » sollicite la participation financière annuelle de la commune de Cabariot nécessaire au fonctionnement de l'association pour 2023.

La somme demandée est la même que l'année précédente à savoir 34 470 €. Cette somme prend en compte les dépenses liées aux activités périscolaires, aux mercredis et vacances scolaires.

Accord pour le versement d'une subvention de 34 470 € pour 2023.

**Approuvé à l'unanimité**

## **TRAVAUX DE MODERNISATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES (FONDS VERT)**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la commune de Cabariot souhaite engager des travaux de modernisation de son parc d'éclairage public en accélérant la mise en œuvre de dispositif à LED.

Les travaux engagés portent sur le remplacement des lampes à décharge par des lampes LED. 192 points lumineux seront concernés par cette opération.

A l'issue des travaux, 73% du parc sera à LED avec une puissance totale économisée de 11 715 W.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert), d'un montant de 15 782 € HT.

Accord pour solliciter l'aide de l'Etat au titre du Fonds Vert pour cette opération.

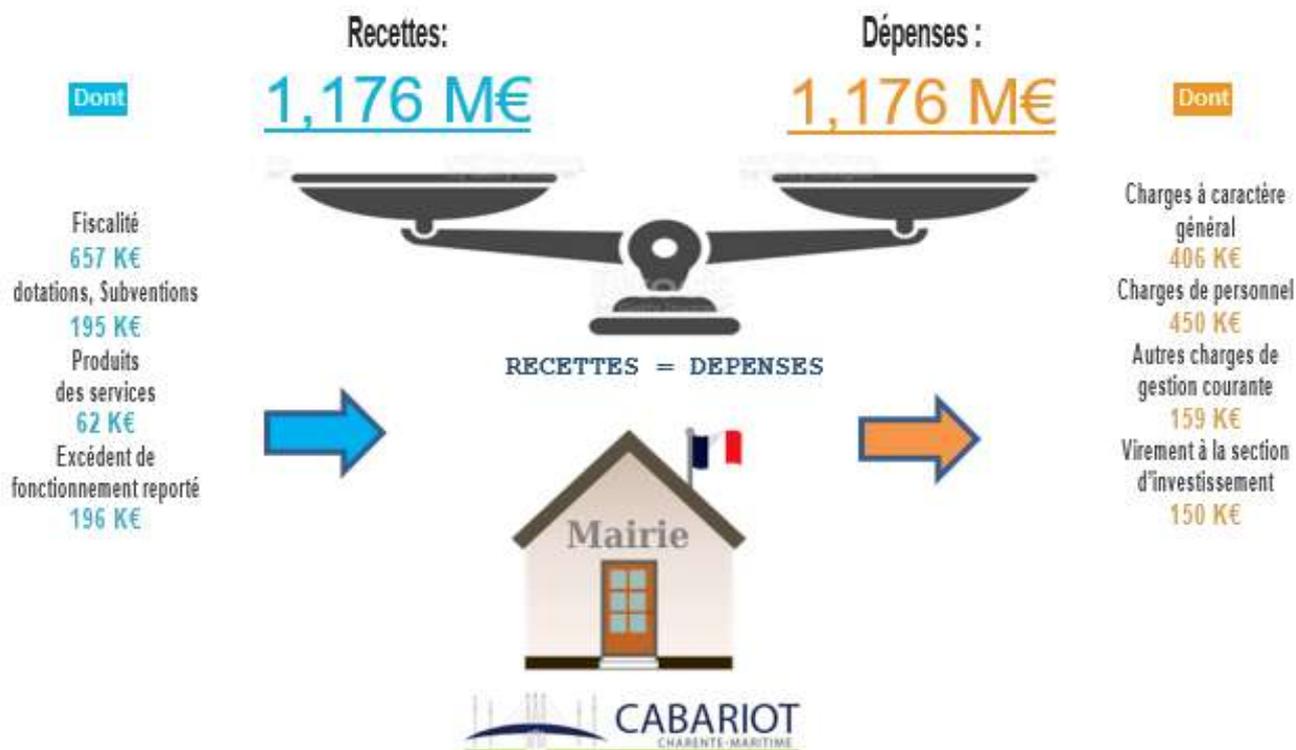
**Approuvé à l'unanimité**

## BUDGET MUNICIPAL: COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget d'une ville est à l'image de tout budget. D'un côté, il y a les dépenses, et de l'autre, les recettes. Avec l'équilibre à trouver entre les deux impérativement.

Contrairement à l'État, les collectivités territoriales doivent voter un budget à l'équilibre. Chaque euro dépensé doit donc être compensé par des recettes équivalentes.

### FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2023



## LA FISCALITÉ LOCALE

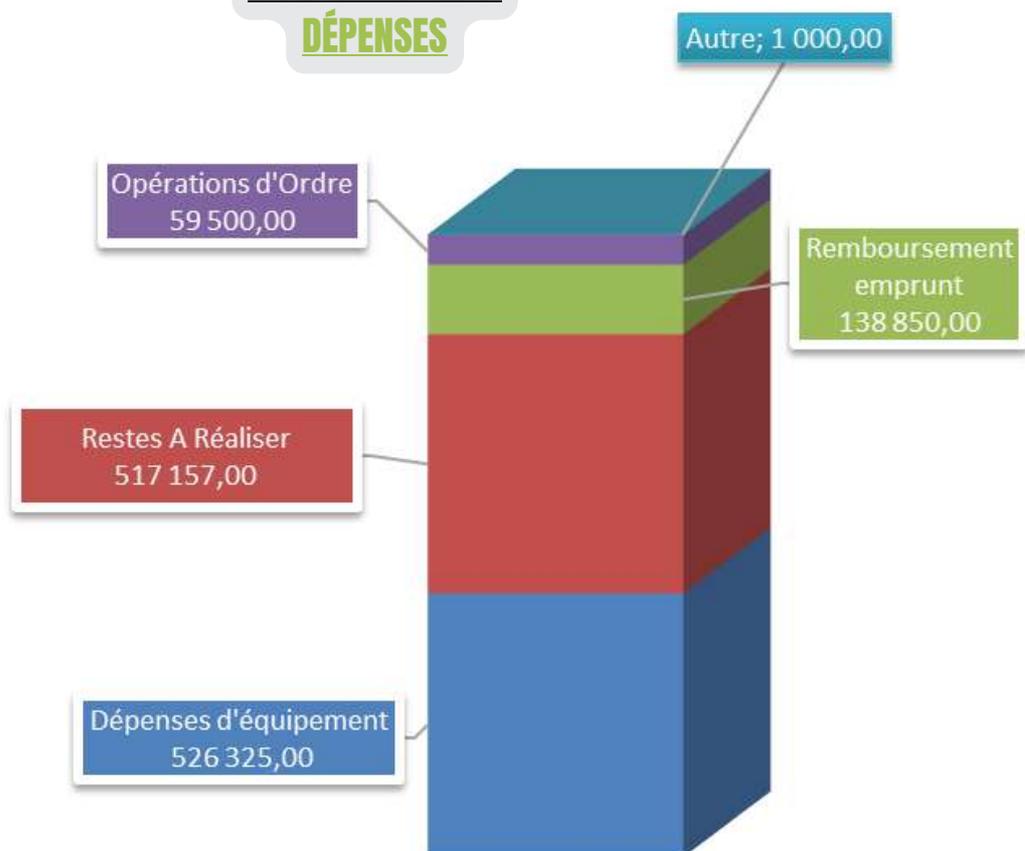
Cette année 2023 voit la suppression totale de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales pour les 20% de contribuables qui n'étaient pas encore exonérés. Le pouvoir de taux sur la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires est rétabli. Cette année 2023 connaît une augmentation très importante des bases d'imposition. En effet, depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaires des valeurs locatives, (bases d'imposition) relève d'un calcul codifié à l'article 1518 bis du CGI et calculé sur la base des Indices des Prix à la Consommation Harmonisé des mois de novembre N-1 et novembre N-2. Ainsi, pour 2023, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an ressort à +7,10%.

Concrètement, indépendamment des taux d'imposition votés par les communes, la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires connaîtront en 2023 une augmentation mécanique de 7,1% après déjà +3,4% en 2022.

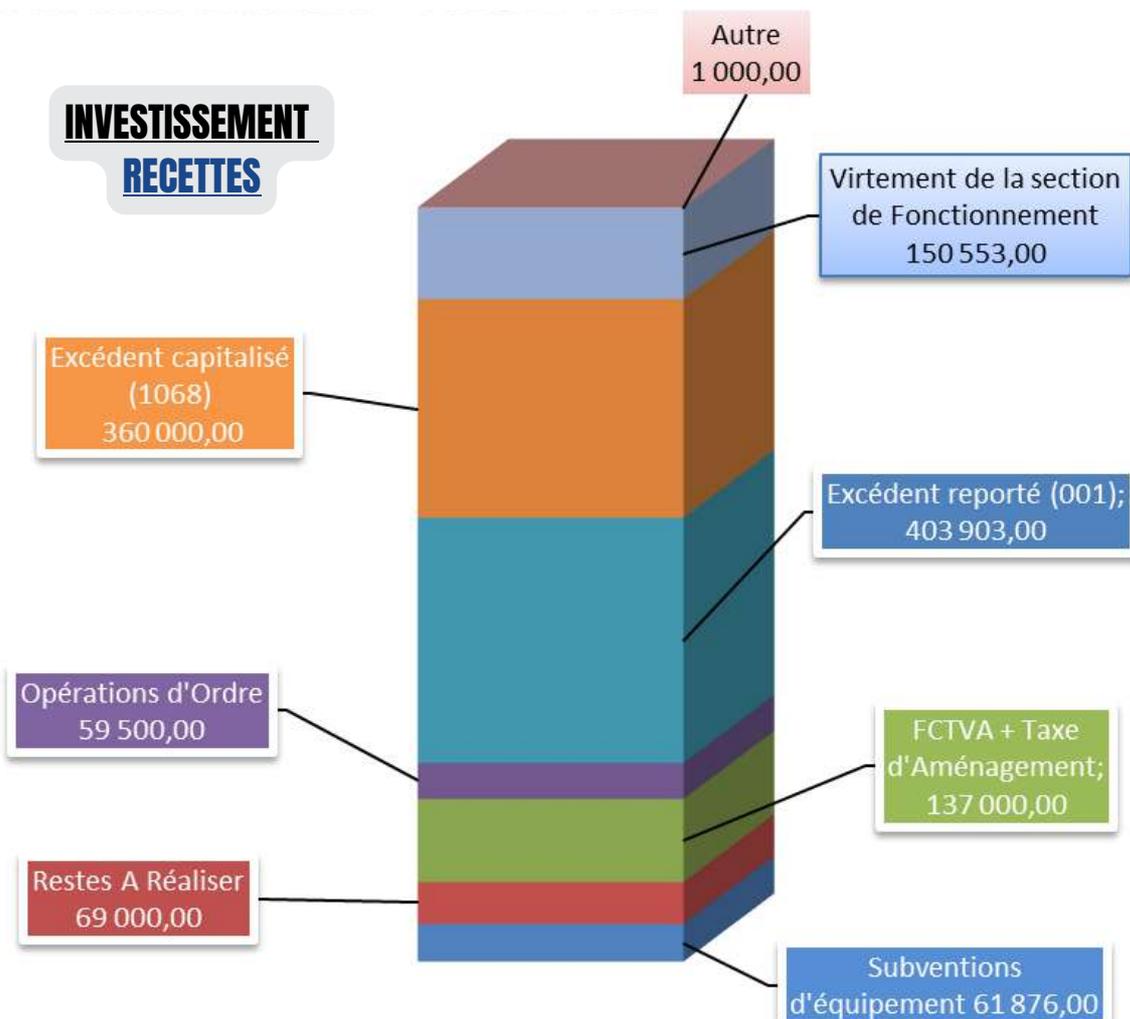
# GESTION MUNICIPALE

CABARIOT INFOS 1ÈRE ÉDITION 2023

## INVESTISSEMENT DÉPENSES



## INVESTISSEMENT RECETTES



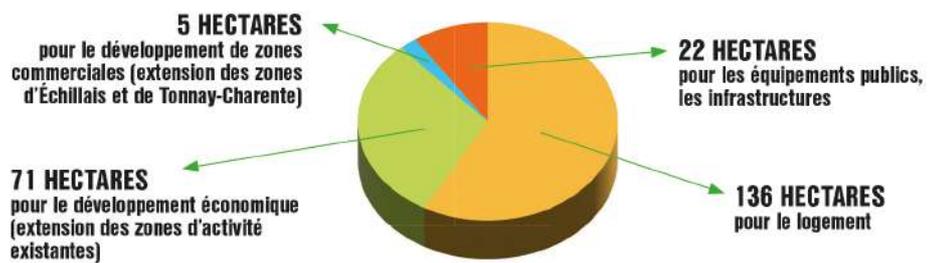
## SCOT : RÉVISÉ ET APPROUVÉ !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale, engagée en 2017, a été approuvée par le Conseil communautaire le 11 mai dernier. Le document dessine le visage de notre territoire à l'horizon 2040.

C'est dans la recherche d'un équilibre entre l'accueil de la population le développement de l'économie et la protection des ressources naturelles et agricoles que les communes de la CARO ont travaillé ces dernières années. Aujourd'hui, doté du label Grand Site de France, composé de communes rurales et péri-urbaines en croissance, d'une ville centre (Rochefort), bénéficiant d'une activité économique en développement permanent, le territoire de Rochefort Océan génère une attractivité dont la consommation de foncier doit être maîtrisée. Comment ? En favorisant l'accueil de nouveaux habitants, en densifiant l'habitat à l'intérieur des bourgs, villages et villes afin de préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Cet engagement préfigure une réduction des trajets domicile – travail, un développement des modes de transport doux (vélo, marche à pied...) ainsi qu'une résurgence, déjà observée, des commerces et services au cœur des espaces de vie. Ainsi s'amorcent de nouvelles pratiques de vie quotidienne, d'habitat, de travail, de transport...

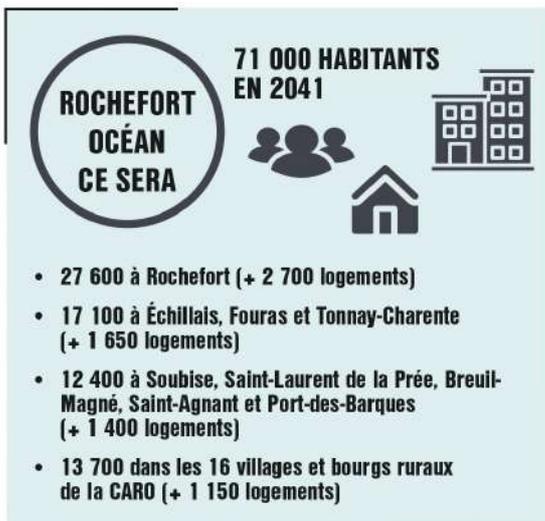
Au cours de ces dix dernières années, Rochefort Océan a vu disparaître près de 300 hectares de terres agricoles au profit de l'extension urbaine (habitat, équipements...). Le SCoT prévoit de réduire de plus de la moitié ce rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (-56%).

## 234 HECTARES DE TERRES POUR QUOI FAIRE ?



En effet, l'enveloppe maximale de consommation foncière pour les 20 prochaines années sur l'ensemble du territoire est fixée à 234 hectares. Et parce que notre patrimoine naturel est un capital à haute valeur écologique, nos marais, bois, landes ainsi que leurs espèces végétales et animales sont désormais inscrits dans une trame verte et bleue qui couvre 44% du territoire pour mieux les identifier et favoriser la circulation des espèces végétales et animales .

Cette modération de la consommation de l'espace a été saluée par les services de l'État et structures partenaires. Le Schéma de Cohérence Territoriale implique chacune des 25 communes de la CARO.



Nos Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec cet ensemble d'orientations qui constitue le cap de ce que sera notre territoire à l'horizon 2040, c'est-à-dire demain.

## DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME - GUICHET UNIQUE



Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan met à disposition des habitants de ses communes membres un nouveau téléservice permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme.



Tous les dossiers d'autorisations relatifs à un projet d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme...), peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :



<https://ads.agglo-rochefortocéan.fr/guichet-caro>

**Vous pourrez ainsi suivre l'avancement de votre dossier à chaque étape de l'instruction.  
Le dépôt papier de votre demande reste toujours possible en Mairie.**

## DE L'AIDE POUR LES AIDANTS



Parce que celles et ceux qui aident un proche au quotidien sont trop souvent seuls face à leurs problèmes, le CCAS de Rochefort organise son **2ème Forum des Aidants**.

Une mise en présence avec des professionnels de l'aide à la personne pour rompre un anonymat et un isolement préjudiciables.

**MARDI 3 OCTOBRE AU PALAIS DES CONGRÈS  
9H-17H**

Être aidant ce n'est pas forcément consacrer toute sa vie à un proche affaibli, malade, handicapé... Les aidants sont aussi celles et ceux qui apportent une aide ponctuelle mais régulière à un parent, un enfant en état de dépendance. Une mission aussi désintéressée qu'indispensable mais souvent mal, voire pas, reconnue et accomplie dans l'anonymat et l'isolement. C'est justement pour lever le voile sur le rôle de l'aidant, et lui venir en aide, que le CCAS de Rochefort organise son deuxième Forum des Aidants, mardi 3 octobre au Palais des Congrès. La première édition, en 2022, avait rassemblé 150 personnes, aidants et professionnels de l'aide (Département de la Charente-Maritime, société de matériel paramédical, France Alzheimer, associations de socio-esthéticiennes, Accueil de jour, service de maintien à domicile...) autour de questions que les « soldats de l'aide » se posent au quotidien : comment aménager mon logement ?, quelles aides solliciter et auprès de qui ? Des interrogations qui leur font souvent oublier qui ils ou elles sont et l'importance de leur rôle.

Ce deuxième forum des aidants du CCAS s'adresse à tous les aidants de la CARO et n'a pas d'autre ambition que faciliter la vie de celles et ceux qui agissent dans l'ombre. Ce mardi 3 octobre, le palais des congrès offrira aussi un lieu d'accueil et d'animations pour les personnes aidées. Un espace de respiration pour laisser le temps aux aidants de se parler et d'évoquer avec des professionnels compétents l'aide dont ils ont eux-mêmes besoin.

### BONUS

**14 HEURES : POINT(S) D'APPUI. PIÈCE DE THÉÂTRE SUR L'AIDE AUX AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES PAR LA COMPAGNIE ENTRÉE DE JEUX.  
ENTRÉE GRATUITE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 05 46 82 35 25**

■ **A.C.C.A - M. PELON ALBAN**

☎ 07.80.48.29.77 ✉ valeriepelon12@gmail.com

■ **AFMD - M. ET MME PINON**

☎ 05.46.84.91.38 ✉ afmd.dt17@outlook.fr

■ **AINES RURAUX - M. JINGUENAUD ANDRÉ**

☎ 05.46.88.41.16

■ **ALPINE PASSION 17 - M. JOUSSEMET CLAUDE**

☎ 05.46.84.20.37 ✉ alpinepassion17@orange.fr

■ **ANCIENS COMBATTANTS - M. BORGNIE PATRICE**

☎ 07.81.76.32.47 ✉ patrice.borgniet@orange.fr

■ **ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE - M. VALLÉE**

☎ 06.37.05.00.23 ✉ clecle17300@gmail.com

■ **CABARIOT TENNIS CLUB - MME DAUZAT NADIA**

☎ 06.81.67.60.69 ✉ dauzat.nadia@gmail.com

■ **CABARIOT KART CROSS - M. POUBLANC STÉPHANE**

☎ 06.22.90.31.16 ✉ stephane.pbc78@gmail.com

■ **C.I.E.C - MME GRANGE-COURTY**

☎ 07.84.28.82.98 ✉ clubcanincabariot2@outlook.fr

■ **COMITÉ DES FÊTES - MME HERARD RÉGINE**

☎ 06.66.12.63.29 ✉ regine.rh30@gmail.com

■ **CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES - MME GUIGNOUARD EMILIE**

☎ 06.86.47.21.76 ✉ emilie.guignouard@hotmail.fr

■ **F.N.A.C.A - M. SERRIER**

☎ 05.46.83.42.21

■ **LA GAULE ST-HIPPOLYTE/CABARIOT - M. REBOURS**

☎ 05.46.83.80.96 ✉ philipperebours17000@gmail.com

■ **L'ATROUPANOU THEATRE - M. BOULANGER XAVIER**

☎ 05.46.82.61.03 ✉ ubuchat@yahoo.fr

■ **LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT - M. BOISSERIE GUY**

☎ 05.46.83.73.65 ✉ boisseriegy@orange.fr

■ **LES P'TITES CANAILLES - MME FOVIAUX LAËTITIA**

☎ 05.46.88.47.33 ✉ direction17@gmail.com

■ **LES POTES EN CIEL - M. GRIMARD THIERRY**

☎ 06.64.96.73.73 ✉ lespotesenciel17@gmail.com

■ **U.S.A.B.C - MME LIGNERON CHRISTIANE**

☎ 06.63.88.07.08 ✉ christianeligneron@gmail.com

■ **VIBRE À CABARIOT - MME BONNEAUD CECILE**

☎ 06 48 21 65 51 ✉ vibreacabariot@gmail.com

## ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOT A.S.C



Bonjour aux Cabariotaises et Cabariotais

La saison 2022/2023 est terminée depuis fin mai , en ce qui concerne le sportif , les 2 équipes séniors descendent d'une division , saison compliquée suite à un nombre de défaillances tant du point de vue des éducateurs séniors que des joueurs séniors.

Pour ce qui est des équipes jeunes, en U15 l' équipe encadrée par OUDIN Clément , CHIROT Clément et ODION Tom , monte en division supérieure, pour les autres équipes de jeunes, encadrées par OLIVERO Jérôme, VIGNAUD Romain et Pauline, PIDOUX Benoit tout s'est très bien passé sur l'ensemble de la saison.

Il est noté que nous avons pour ce qui est des jeunes de U6 à U15 , 85 licenciés.

Du coté des manifestations, les belotes que nous organisons tous les mois ont toujours du succès malgré la difficulté rencontrée afin de pouvoir acheter les lots suite à l'inflation. Brocante de juillet 2022 toujours autant de participants et visiteurs. Nous avons organisé 2 lotos avec un grand succès .

Du point de vue administratif, nous avons changé de Président et de secrétaire lors de l' assemblée générale du 9 Juin 2023.

Après 15 ans de bons et loyaux services Gilles VALLEE a laissé la place de président à VALLEE Hugo joueur de CABARIOT depuis l'âge de ces 6 ANS, sachant qu'HUGO a aussi pris en main l'encadrement des Séniors à compter de février 2023.

Pour ce qui est du poste de secrétaire MASSE Philippe a laissé sa place à une jeune FERREIRA Anita . Gilles et Philippe restant dirigeants afin d'aider cette nouvelle équipe qui se forme autour d'Hugo.

Le club remercie la mairie ainsi que les employés municipaux pour leur soutien et engagement auprès du club.

## MÉTAMORPHOSE EN YOGA

La liste des bienfaits et les résultats d'une pratique régulière de Hatha-Yoga ne sont plus à prouver. J'ai eu le plaisir d'accueillir de nouveaux élèves au cours de cette saison qui se sont vite adaptés et familiarisés à cette discipline et intégrés au sein de cette magnifique salle Candé à Cabariot. La pratique du yoga s'adresse à tous. Elle comprend postures, respiration, relaxation, méditation... Les gestes et postures ne sont jamais forcés, mais pratiqués dans la plus grande attention et selon ses possibilités. Le Yoga n'est pas une simple gymnastique, c'est une discipline.

Il représente un « beau et long chemin de vie » qui chaque jour apporte son lot de bienfaits. Cette saison en yoga a été florissante à tout point de vue pour moi comme pour mes élèves.



Je ne pense pas qu'on choisit d'enseigner c'est un élan, une évidence. C'est l'enseignement qui nous choisit. Le yoga est un merveilleux cadeau qui nous transforme, en nous aidant à vivre mieux avec Soi-même et avec les autres, on ne peut que le partager avec autrui. Les cours reprendront au mois de septembre, laissons la magie des vacances nous entourer d'un bonheur sans limite. Profitez pleinement de cette période pour que ces vacances soient lumineuses.

## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a le plaisir de vous retrouver en 2023 pour des moments de partage et de convivialité.

Le 29 mai dernier, a eu lieu la sortie vélo. Une cinquantaine de cyclistes étaient présents au départ et nous avons en plus réservé le soleil. 20 km après, nous étions 70, les accompagnants et les moins courageux nous ayant rejoints autour d'un apéritif offert par le comité des fêtes/ Le pique-nique a ensuite permis d'échanger et de partager dans la bonne humeur. Nous sommes repartis pour 20 km environ. De retour à Cabariot, le tirage de la tombola a eu lieu et la journée s'est terminée par le pot de l'amitié offert également par le comité. Le 24 juin, 168 marcheurs prenaient le départ pour la randonnée semi-nocturne, pour un parcours d'environ 12 km avec des étapes gourmandes.



Le soleil, la bonne humeur, la convivialité, tout était au rendez-vous pour que cette journée se déroule dans de très bonnes conditions.

L'équipe du comité des fêtes se ressource pendant la période estivale, repos bien mérité pour vous retrouver en très bonne forme pour les prochaines manifestations, à savoir :

**SAMEDI 21 OCTOBRE** → soirée cabaret animée par "PACHA & CO PRODUCTION" et repas proposé par "la cuisine traditionnelle d'Aurélien". Les inscriptions seront ouvertes début septembre

**SAMEDI 02 DÉCEMBRE** → loto de Noël

**DIMANCHE 31 DÉCEMBRE** → réveillon de la Saint-Sylvestre animé par "Music'Paul" et repas proposé par "Aunis Traiteur". [Ouverture des réservations en septembre.](#)



Les membres du comité des fêtes ont hâte de vous retrouver tout au long du deuxième semestre 2023. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !

*l'équipe du comité des fêtes.*

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT (AACC)

Fidèle à ses traditions, l'assemblée générale de l'association s'est tenue en tout début d'année le 14 janvier 2023 en présence de Monsieur le Maire de Cabariot et de deux adjoints. Une vingtaine de participants avait répondu à l'invitation.



Après un hommage à nos disparus, le président a présenté le bilan des activités 2022 ainsi que les prévisions pour 2023. Dans ce cadre l'accent sera mis sur l'amélioration des relations entre les deux associations d'anciens combattants de Cabariot. Le bureau a apprécié l'arrivée de membres jeunes au sein de l'association. Le trésorier a présenté le bilan financier 2022.

Le bureau de l'association reste inchangé :

- **Président** : Patrice BORGNIET
- **Vice-président** : Gérard DESSENDIER
- **Trésorier** : Jean-Claude BALLAIS
- **Membre** : Claudine DESSENDIER
- **Membre** : Audrey NOUAILLE
- **Membre** : Bernard PINON
- **Porte-drapeaux** : Jean-Claude BALLAIS, Thierry BOISEAU



L'assemblée a été suivie d'un repas au restaurant "Le Chalet" de Cabariot.

L'association a participé à la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars. Elle a organisé avec la municipalité la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945. La cérémonie a été suivie d'un pot offert par la municipalité et d'un repas dansant à la salle des fêtes préparé par "les Mille Saveurs de Lussant", animé par Christian Millet et qui a été plébiscité par les convives.

Pour nous contacter : Patrice Borgniet 07 81 76 32 47 - Gérard Dessendier 06 15 47 48 47

*Le bureau AACC*



**A VOS AGENDAS**   
le 11 novembre 2023 l'AACC  
organisera un repas dansant,  
**VENEZ NOMBREUX**

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

CABARIOT INFOS 1ÈRE ÉDITION 2023

## VIBRE A CABARIOT



# RENTRÉE 2023

LES LUNDI 4, MARDI 5 ET MERCREDI 6 SEPTEMBRE



## SALLE DES ASSOCIATIONS DE CABARIOT

### MODERN' JAZZ

**LUNDI**  
Adultes débutantes\* / Street Jazz\*\* 19h30-20h30  
\*Atelier chorégraphique de Modern' Jazz sans spectacle (présence souhaitée en coulisse)  
\*\*1 semaine sur 2 cf planning communiqué

**MARDI**  
Moyens A 17h30-19h00  
Adultes avancés A 19h30-21h00

**MERCREDI**  
Moyens B 14h30-16h00  
Eveils 16h00-17h00  
Intermédiaires 17h00-18h30  
Adultes avancés B 18h30-20h00  
Adultes intermédiaires 20h00-21h30



Avec Lisa De Oliveira Maia



### INFORMATIONS AUPRÈS DU BUREAU

Cécile. B 06 48 21 65 51 / Christine. V 06 13 23 82 96 vibreacabariot@gmail.com  
Association Modern' Jazz Cabariot RNA W172008394



# RENTRÉE 2023

DÉBUT DES COURS LES LUNDI 4 ET JEUDI 7 SEPTEMBRE

19h30 - 20h30

**LUNDI**  
**RENFO**  
Renforcement musculaire

**JEUDI**  
**ZUMBA**



**SALLE DES FÊTES DE CABARIOT**

Cotisation annuelle : 150€ (1 activité) , 250€ (les 2 activités)



Avec Marine Le Dannois  
Diplômée CQP (Certificat de Qualification Professionnel),  
Instructrice certifiée Zumba

### INFORMATIONS AUPRÈS DU BUREAU

Cécile. B 06 48 21 65 51 / Christine. V 06 13 23 82 96  
vibreacabariot@gmail.com



Association Modern' Jazz Cabariot RNA W172008394



"Modern' Jazz Cabariot" devient "Vibre à Cabariot"

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

CABARIOT INFOS 1ÈRE ÉDITION 2023

## SEPTEMBRE

- **02** : brocante - Association Sportive Cabariotaise
- **04** : concours de belote - Association Sportive Cabariotaise
- **17** : course de voitures et tracteurs tondeuses - Cabariot Kart Cross
- **17** : brocante - Maison d'Assistantes Maternelles "Graine de Demain"

## OCTOBRE

- **02** : concours de belote - Association Sportive Cabariotaise
- **09** : concours de belote - Union Sportive Amicale Boulistes de Cabariot
- **11** : repas - Aînés Ruraux
- **14 ou 21** : soirée cabaret - Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

- **04** : loto - Association Sportive Cabariotaise
- **06** : concours de belote - Association Sportive Cabariotaise
- **11** : cérémonie commémorative - monument aux morts
- **15** : repas - Aînés Ruraux
- **26** : repas des aînés offert par la municipalité

## DÉCEMBRE

- **02** : loto - Comité des Fêtes
- **04** : concours de belote - Association Sportive Cabariotaise
- **05** : cérémonie commémorative - monument aux morts
- **05** : repas - Aînés Ruraux
- **17** : loto - Association Sportive Cabariotaise
- **31** : réveillon de la Saint-Sylvestre - Comité des Fêtes

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant notre commune sur le site internet : [www.cabariot.fr](http://www.cabariot.fr)  
Pour connaître les différentes animations au Pays Rochefortais - Office de Tourisme Rochefort Océan [www.rochefort-océan.com](http://www.rochefort-océan.com)



Envie de découvrir La Flow Vélo en famille, en amoureux ou entre amis ? Cet itinéraire cyclable de 350 km qui relie la Dordogne à la Charente-Maritime traverse notre commune/ Un joli prétexte pour redécouvrir notre territoire le long du fleuve Charente, à la journée ou sur un week-end. Tous en selle, pour une échappée vers Saint-Savinien ou Rochefort !

<https://www.laflowvelo.com>



# NUMÉROS UTILES

CABARIOT INFOS 1ÈRE ÉDITION 2023

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 09h00-12h00/15h00-17h00

Mardi : 09h00-12h00

Vendredi : 15h00-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : [mairie@cabariot17.fr](mailto:mairie@cabariot17.fr)

Site internet : <https://www.cabariot.fr>

Facebook : Mairie de Cabariot

## LA POSTE

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h45

Samedi : 10h30-12h00.

Tél. 05.46.83.72.07

Levée du courrier à 13h30\*

\* (du lundi au vendredi)

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture - période scolaire

lundi, mercredi et vendredi 14h30-17h00

### Horaires d'ouverture - hors période scolaire

Mercredi uniquement : 14h30-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : [bib.cabariot@gmail.com](mailto:bib.cabariot@gmail.com)

Permanence supplémentaire : deuxième samedi du mois de 10h à 12h (à partir du 14/01/2023)

## GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05.46.83.72.76 - Mail : [e-cabariot@ac-poitiers.fr](mailto:e-cabariot@ac-poitiers.fr)

## GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Tél. 05.46.83.47.33 - Mail : [direction17@gmail.com](mailto:direction17@gmail.com)

## LIGNE DIRECTE FRANCE SERVICES

05 46 001 001 (du lundi au vendredi de 16h à 20h)

## CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

06 74 08 20 34 (les jeudis de 14h30 à 17h00)

# INFORMATIONS PRATIQUES

CABARIOT INFOS 1ÈRE ÉDITION 2023

## DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

### Horaires d'ouverture - été

(du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 19h

### Horaires d'ouverture - hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 17h30

Le formulaire de demande de carte de déchetterie est disponible à la Mairie 

## PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉ

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la Mairie de ROCHEFORT au 05.46.82.65.21

## CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

## TAXI PEYRON 06.89.17.18.76

TAXI PEYRON vous propose :

- Un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc...)
- Un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPHEA...)

## OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - [www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com)

[www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/](https://www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/)

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

3, avenue Maurice Chupin - Parc des fourriers  
BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05.46.82.17.80 - [www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr)

## COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !  
Publiez votre annonce sur :

"[covoiturage.poitou-charentes.fr](https://covoiturage.poitou-charentes.fr)" 